sous ce rapport, la profession médicale paie largement sa part chaque année. Aucun de nous ne saurait refuser de secourir le vrai pauvre chaque fois qu'on lui demande de le faire, que ce soit à l'hôpital ou dans la pratique civile, mais nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire, dans le seul but d'alimenter un dispensaire et de grossir le chiffre des malades qui s'y présentent, de donner des soins à des gens qui peuvent fort bien se payer le luxe d'un médecin à eux.

Au reste, avec un peu de vigilance et de bonne volonté, il doit être assez facile au médecin de service de distinguer, dans la plupart des cas, la véritable indigence de la pauvreté factice.

Si nous insistons de la sorte sur le point en question, c'est que, de nos jours, la classe des faux-pauvres se fait de plus en plus nombreuse dans les dispensaires et dans les consultations médicales et chirurgicales des hôpitaux. On nous a cité dernièrement les noms de familles qui, d'un bout de l'année à l'autre, vont mendier des soins médicaux à certain dispensaire bien connu. Que de fois ne nous est-il pas arrivé à nous-même de rencontrer à la consultation de l'hôpital des individus, autrefois nos clients, qui, sur le conseil d'un voisin, avaient jugé plus économique de s'adresser au médecin de l'hôpital, *afin de n'avoir rien à payer.*

Dans une communication au *Boston Medical and Surgical Record*, le Dr Hasket Derby, de Boston, rapporte plusieurs faits relatifs aux abus que nous constatons et dont nos confrères de là-bas ont aussi à se plaindre. Nous choisissons le plus caractéristique.—" Un jeune homme se présente au Dr Derby. Après quelques questions: " Je préférerais vous voir à votre bureau, dit ce jeune patient, parceque vous pourriez probablement m'y consacrer une plus grande partie de votre temps. Cependant je puis aller au dispensaire comme le fait mon oncle."—Est-ce que votre oncle est bien pauvre ? demanda le praticien.—" Oh non ! mon oncle est propriétaire d'une manufacture ! "—Mais comment fait-il pour se présenter au dispensaire ?—" Mon oncle est rusé, répond le jeune homme. Chaque fois qu'il vient, il endosse de vieux habits et se noircit les mains ! "

A Montréal, il y a bien des oncles et bien des neveux de cette trempe-là !

D'un autre côté, il arrive parfois que certains médecins chargés du service gratuit des dispensaires ne se font pas scrupule d'accepter, ni même de demander des honoraires (au rabais, cela s'entend,) des patients qu'ils sont censés traiter *gratis et pro Deo.* Ces médecins, il est peut-être inutile de le dire, sont justiciables de l'institution qui les emploie; or un tel procédé est tout à fait opposé au but même de l'institution, qui est de venir en aide aux pauvres. Si donc, la consultation du dispensaire doit être *pour les pauvres seuls*, elle doit être *gratuite dans tous les cas.* Nous ne comprenons pas autrement le rôle des dispensaires. Au reste, s'il est des médecins qui profitent de leur position pour exiger une rétribution personnelle de la part des malades pauvres qui les consultent aux dispensaires ou à l'hôpital, nous croyons savoir qu'ils le font à l'insu des directeurs et administrateurs, et que leur nombre est encore restreint.

Un autre abus, plus grave encore, à notre sens, consisterait dans le fait que des médecins attireraient au dispensaire ou à l'hôpital les *bons* clients, en leur faisant entrevoir qu'ils n'auront rien à payer pour les soins médicaux, opérations, etc., toute la dépense devant se bor-